

grandit tout d'un coup par sa douleur et par sa honte, jusqu'à devenir un véritable supplice. Ne peut-on pas dire, en pareil cas, que votre justice elle-même est injuste, et que cette égalité apparente dans le châtement devient, par rapport à ces natures délicates, une inégalité choquante ?

Il y a plus : le tort de cette méthode, à laquelle il paraît si difficile d'échapper, est que son désavantage augmente justement à l'égard des élèves qui valent le mieux. Elle semble faite précisément pour provoquer une résistance particulière qui prend son appui dans leurs plus solides et plus précieuses qualités.

Admettons toutefois que le maître ait assez de tact et d'expérience pour se rendre compte de cet état de choses, et qu'il mette tous ses soins à trouver un biais pour échapper à cette regrettable extrémité. Le moyen le plus simple, celui qui se présente tout d'abord à l'esprit, n'est guère applicable sans d'excessives précautions.

Si le professeur comprend la nécessité d'adoucir, en pareil cas, le ton de sa réprimande, d'abaisser d'un degré la punition ordinaire, il ne doit pas perdre de vue la publicité à laquelle il est soumis et le jugement extérieur auquel il est exposé. Les autres enfants sont là, l'esprit en éveil, et attentifs à vérifier, sur les bancs d'une école aussi bien que dans les rangs de l'ordre social, si la loi est égale pour tout le monde. La malignité et l'envie, si naturelles au cœur humain, se trouvent tout d'un coup surexcitées. Toute la bande des paresseux et des révoltés éprouve, même sans le vouloir, et peut-être sans s'en douter, un tressaillement de joie, à cette pensée que le modèle et le prototype de la classe, celui dont on leur faisait tout à la fois un exemple et un reproche, a pu faillir comme les autres, et qu'il va être puni à son tour, à la façon d'un simple mortel. Quelle revanche heureuse pour la médiocrité et pour l'envie ? La punition qu'ils attendent leur produit l'effet d'une vengeance qu'ils exercent.

Voilà dans quelles conditions difficiles le maître se trouve placé, et tandis que son blâme accoutumé et ses châtements ordinaires ont quelque chose d'inique et d'impitoyable pour les natures supérieures, il se trouve qu'en vertu de la même loi et par un simple effet de l'ha-

bitude, les moins bons sont placés par leur méchanceté même, à l'abri de cette règle commune. Ils se rient des punitions vulgaires ; elles ont perdu sur eux toute leur action et toute leur autorité. Il faut absolument, pour les atteindre, les contenir ou les ramener, avoir recours à des moyens extraordinaires, dont l'emploi les surprenne et les frappe de terreur.

Il faudrait donc, pour bien faire et pour rester dans la véritable équité, avoir à sa disposition deux justices qui répondraient à deux situations morales si opposées.

Il en va de cette contradiction apparente comme de beaucoup d'autres difficultés sur lesquelles s'exercent et parfois s'épuisent les raisonnements des théoriciens, tandis que l'expérience et la sagesse d'un véritable maître de la jeunesse les résolvent admirablement dans la pratique.

A. RONDELET.

— o — DICTÉE

Le pain à la viande

On doit à M. Scheurer-Kestner la fabrication d'un pain composé, à poids égaux, de pâte de farine et de viande hachée, avec addition d'un peu de lard ; la pâte est mise à lever, puis on la porte au four.

Une sorte de ferment digestif se développe dans cette pâte ; sous son influence, les fibres musculaires sont désagrégées, et deviennent solubles dans les liquides de l'estomac. Ce pain se dessèche et se conserve à la manière du biscuit ; il suffit de le faire bouillir dans l'eau avec du sel, pour obtenir une soupe excellente.

Le général Chanzy a fait expérimenter en Algérie l'usage de ce pain, et le succès a été complet. "Le pain-soupe écrit-il, est d'un usage très prompt, très pratique et très commode."

MM. Wurtz et Bouchut ont fait connaître la propriété digestive du suc du *Carica papaya*, qui renferme un véritable ferment digestif, une sorte de pepsine végétale. Pendant la fermentation particulière que M. Scheurer-Kestner a constatée dans son nouvel aliment, il doit se